

BIBLIOTHÈQUE DE PROPAGANDE COOPÉRATIVE — 1.^o 6

ENTRE FEMMES

PAR

Victor SERWY

SECRÉTAIRE DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

2 centimes



GAND

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE VOLKSDRUKKERIJ (IMPRIMERIE POPULAIRE)
rue Hautport, 29

—
1903

THE HISTORY OF THE CITY OF BOSTON

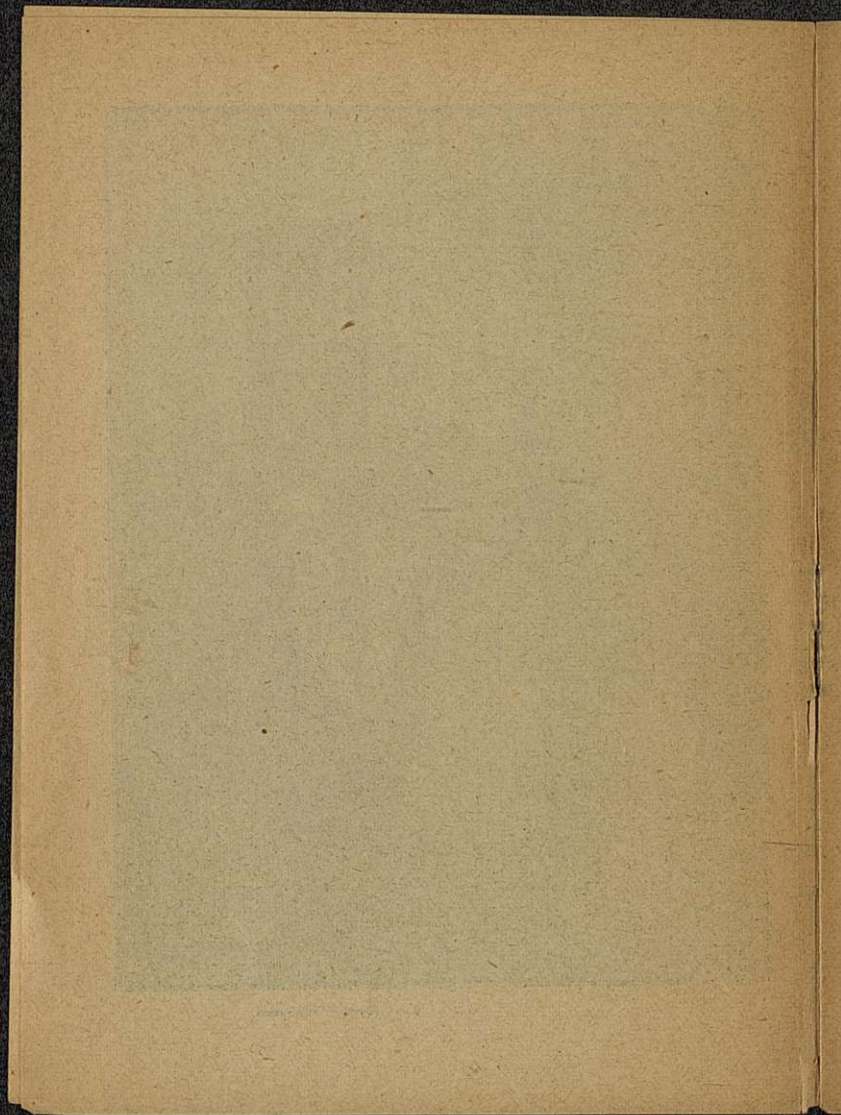
FROM THE FIRST SETTLEMENT TO THE PRESENT TIME

BY

JOSEPH NEASE, ESQ.

IN TWO VOLUMES.





Entre Femmes

— D'où viens-tu, Louise? Comme te voilà chargée! Que de paquets! Quelle belle étoffe sort de ce papier? Sont-ce des cadeaux?

— Des cadeaux? Qui donc me les offrirait?

— Alors tu as acheté tout cela?

— Non pas!

— Mais alors?

— Tu ne sais donc pas que je m'approvisionne régulièrement à la Société coopérative!

— Ah! c'est là que tu as fait tous ces achats! Tu dois en être à une jolie somme!

— Mais non.

— Je n'y comprends rien.

— Veux-tu que je te l'explique?

— Volontiers. J'ai hâte de saisir ce mystère.

— Voici. Cette étoffe que tu trouves si belle, cette couverture, qui servira pour le lit de mon garçon, ces sachets de sucre, de café, de chicorée, cette pipe et ce tabac que je destine à mon homme, sont mes bénéfices à la coopérative en six mois.

— Comment cela est-il possible?

— Ecoute. La Société coopérative est une association d'ouvriers, faisant du commerce. Elle achète la plus grande quantité de marchandises nécessaires, aux meilleures conditions de qualité et de prix. La société vend au prix de la concurrence et souvent même meilleur marché. On a toujours son poids ou sa mesure. Les bénéfices réalisés à la fin du semestre sont partagés entre les ménages en proportion de leurs achats, tandis que dans les autres magasins, les bénéfices vont à un seul, le boutiquier qui, au bout de dix ou de quinze ans se retire des affaires, fortune faite.

— Les ouvriers se sont donc faits eux-mêmes commerçants?

— Oui et je t'assure que grâce au dévouement qu'ils ont montré, à l'intelligence de leur gérant, ils pourraient en remonter à plus d'un boutiquier.

Au surplus, tu vois que les résultats de leur administration sont bons, puisque les marchandises que j'emporte représentent mon bénéfice du dernier semestre, soit 28,71 fr. pour un achat de 319 francs.

Je ne t'ai pas tout dit. Au cours de l'hiver dernier, mon mari tomba malade et resta sans pouvoir travailler pendant six semaines. C'était la misère. Heureusement la Coopérative était là. Après les huit premiers jours de maladie, la caisse de secours, fondée au sein de la société, nous alloua 1.50 fr. par jour et la Coopérative nous remit quotidiennement deux kilos de pains.

— C'est merveilleux ! D'où vient cet argent ?

— Des bénéfices réalisés, en grande partie, par le commerce. Tous les six mois, les coopérateurs se réunissent et décident d'abandonner une partie des bénéfices leur revenant pour agrandir ou améliorer leurs installations, pour subsidier la caisse de secours en cas où notre homme tomberait malade ou serait privé de besogne, pour venir en aide à des ouvriers en grève, aux travailleurs qui poursuivent une amélioration de leur sort.

Ah ! c'est une bonne chose que la coopérative ! Je suis bien heureuse d'en être. Il serait à souhaiter que toutes les ménagères en fissent partie : ce serait la vie moins dure, la misère moins lourde à traîner.

— Mais tout le monde peut-il donc y entrer ?

— Oui, à condition de satisfaire à quelques engagements que tout travailleur peut facilement et dignement accepter.

— Encore, quels sont-ils ?

— Souscrire une action de vingt-cinq francs ; verser immédiatement en acompte deux francs, puis tous les mois une somme pareille jusqu'à ce que les 25 francs soient entièrement versés, tu peux, au besoin, consacrer à la fin du semestre, une partie des bénéfices pour compléter tes versements ; accepter et respecter le règlement de la société ; t'approvisionner régulièrement de tout dans les magasins ; enfin, moyennant une cotisation d'un franc par mois, ton mari recevra en cas de maladie, une

indemnité journalière de 1,50 fr. pendant six mois.

Et c'est tout !

— Merci. Mon homme m'avait déjà conseillé d'aller à la coopérative. Me voilà presque convaincue. Seulement...

— Quoi, encore ?

— Ne sont-ce pas des socialistes qui dirigent la coopérative ?

— Si. Et puis ?

— Les gazettes disent que ce sont des « pas grand chose ». Moi, je n'en sais rien, mais on dit tant de choses.

Vrai, je voudrais bien acheter à la coopérative, mais...

— Les gazettes se laissent imprimer. Voilà trois ans que nous sommes coopérateurs, voilà autant d'années que mon mari suit les réunions qui se tiennent à la coopérative, voilà deux ans que nous lisons *Le Peuple* et je t'assure, foi de bonne mère de famille, que mon homme ne s'est jamais aussi bien conduit que depuis qu'il est membre de la coopérative : il travaille régulièrement, il me rapporte sa paie chaque samedi, il nous conduit le dimanche à la *Maison du Peuple* écouter une conférence, assister à l'une ou l'autre belle fête.

Les socialistes ne sont pas les gens que décrivent les gazettes. La vérité ; c'est qu'ils sont les amis des travailleurs : ils veulent que ton mari soit bien rémunéré, qu'il ne soit pas obligé de travailler à

l'usine pendant dix et onze heures chaque jour, que lorsque la chômage se produit, ou que la maladie le frappe, ce ne soit plus la misère certaine; qu'à l'âge de 55 ou de 60 ans, il reçoive une pension qui le mette lui et sa femme à l'abri du besoin.

Crois-moi. La coopérative est une bonne affaire pour les ouvriers. Jadis, quand il n'y en avait point, on payait le pain de 2 kilos 60 centimes; aujourd'hui, le prix est dans toute la commune de 45 centimes : c'est la coopérative qui a réduit les bénéfices des boulangers. Et il en est de même des autres denrées.

Maintenant, veux-tu que je t'inscrive comme membre de la coopérative?

— Oui, je ne demande pas mieux.

— Demain, tu auras ton livret.

